



Avis d'audience publique

Le 20 septembre 2002

Réf. 2002-H-18

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra deux audiences publiques distinctes concernant la centrale nucléaire de Bruce A située à Tiverton, en Ontario.

La première audience durera une journée et aura lieu le 12 décembre 2002. Lors de cette audience, la Commission étudiera le rapport d'examen préalable concernant la remise en service des unités 3 et 4 de la centrale nucléaire de Bruce A. Ce rapport a été préparé en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Au cours de l'audience, la Commission étudiera la possibilité de renvoyer à un fonctionnaire désigné (cadre supérieur de la CCSN) la demande de Bruce Power Inc., envoyée le 19 juillet 2002, pour modifier le permis d'exploitation d'un réacteur nucléaire de puissance afin de permettre le rechargement des unités 3 et 4 de la centrale nucléaire de Bruce A avant que la Commission ne prenne une décision concernant leur remise en service. Le renvoi de cette demande à un fonctionnaire désigné sera considéré uniquement si la Commission approuve le rapport d'examen préalable à la suite de l'audience.

La deuxième audience durera deux jours et aura lieu le 16 janvier et le 26 février 2003. Elle portera sur la modification du permis d'exploitation actuel de Bruce Power Inc. afin d'autoriser la remise en service des unités 3 et 4. Cette audience ira de l'avant uniquement si la Commission approuve le rapport d'examen préalable à la suite de l'audience du 12 décembre 2002.

L'audience publique d'une journée aura lieu à la date suivante :

Audience d'une journée : le 12 décembre 2002

Date limite pour les interventions : le 27 novembre 2002

Les documents de la Commission seront disponibles le 1^{er} novembre 2002

L'audience publique de deux jours concernant la modification du permis d'exploitation afin d'autoriser la remise en service des unités 3 et 4 aura lieu aux dates suivantes :

1^{er} jour de l'audience : le 16 janvier 2003

2^e jour de l'audience : le 26 février 2003

Date limite pour les interventions : le 17 février 2003

Les documents de la Commission seront disponibles le 16 décembre 2002

...2/

Le public est invité à intervenir aux deux audiences soit en faisant une présentation orale, soit en déposant un mémoire. En ce qui concerne l'audience de deux jours, le public est invité à intervenir au deuxième jour d'audience. Toutes les audiences auront lieu dans la salle d'audience publique de la CCSN, au 14^e étage du 280, rue Slater à Ottawa, en Ontario. Elles commenceront à 8 h 30 et se déroulent suivant l'ordre tel qu'énoncé dans l'ordre du jour publié avant la tenue des audiences.

Il faut déposer les demandes d'intervention, de même que le texte des présentations orales et des mémoires auprès du secrétaire de la Commission en respectant les dates limites d'intervention susmentionnées.

a/s de Carmen Ellyson
Agente des opérations de la Commission
Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C. P. 1046
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : (613) 996-2026 ou 1 800 668-5284
Télec. : (613) 995-5086
Courriel : interventions@cnscccsn.gc.ca

Les membres du public qui souhaitent observer l'audience sont les bienvenus. L'ordre du jour des audiences de la Commission et des renseignements sur le processus d'audience figurent sur le site Web de la CCSN : www.suretenucleaire.gc.ca